



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

POLE EN SCIENCES DE
L'ENVIRONNEMENT

Uni-Battelle, Bâtiment D, Route de Drize 7 | CH-1227 Carouge
Tél : 022 379 06 61 | Fax : 022 379 06 39 | Web : www.unige.ch/cuepe

CYCLE DE FORMATION ÉNERGIE – ENVIRONNEMENT

SÉMINAIRE

**Biomasse forestière et contraintes techniques,
économiques et écologiques:
quelle ressource réellement mobilisable?**

Michel de GALBERT

Directeur du CRPF Rhône Alpes

jeudi 19 mars 2009 à 17h.15

Auditoire D 185 - Bâtiment D – Uni Battelle

7, route de Drize

1227 Carouge

PROGRAMME DES PROCHAINES CONFÉRENCES :

Jeudi 2 avril 2009 à 17h15

Enjeux de la gazéification de la biomasse: le jeu en vaut-il la chandelle? Floriane Mermoud, Université de Genève.

Jeudi 23 avril 2009 à 17h15

A préciser

Jeudi 7 mai 2009 à 17h15

Nouveaux bâtiments Minergie: performances réelles, coûts et durabilité – l'exemple du Pommier (GE), Jean-Marc Zraggen, Services Industriels de Genève.

Jeudi 15 mai 2009

Journée du CUEPE : Energie et Territoire : vers des agglomérations post-pétrole ?

Jeudi 28 mai 2009 à 17h15

Architecture et énergie: bilan de 30 ans d'activité, Willi Weber, Université de Genève.

L'orateur

Michel de GALBERT est directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière de Rhône Alpes à St. Didier au Mont d'Or (près de Lyon dans le département du Rhône en France) depuis 1998. Il est chargé du développement de la forêt privée de Rhône Alpes qui couvre 1'150'000 ha, avec l'aide de 40 personnels, dont 27 techniciens sur le terrain. En 2006, il a publié "*Le défi forestier pour le développement durable*", qui vise à lancer une stratégie forestière adaptés au développement de la forêt française. Il a occupé diverses fonctions forestières, essentiellement à l'Office National des Forêts, au Cameroun pendant deux ans et au bureau du Fonds Forestier National du Ministère de l'Agriculture pendant cinq ans. Michel de GALBERT est ingénieur en chef du Génie Rural des Eaux et des Forêts.

La conférence

Il n'existe pas un seul type de gisement de bois-énergie en forêt. Le premier de ces gisements est celui des petits bois libres à prélever, issus soit d'éclaircies de peuplements résineux ou feuillus de petit diamètre non sciabes, soit de branches de ce premier gisement dit libre ou encore les rémanents des branches de ces mêmes petits bois libres. Un autre type de gisement concerne les branches du bois d'œuvre à prélever ainsi que les rémanents qui y sont liés. Enfin, les branches et rémanents des bois d'œuvre et petits bois déjà prélevés qui seraient laissés sur place en forêt constituent également un troisième type de gisement.

Le principe du calcul de la ressource mobilisable consiste à comparer l'état du volume actuel à un volume théorique futur en appliquant un taux de production de bois. Ce taux est donné par des experts sylvicoles par type de peuplement. On sépare les résultats en diverses classes d'accessibilité puis ils sont présentés de façon schématique pour la bonne compréhension du lecteur. Des réfections sont apportées en fonction du morcellement (en particulier en forêt de Rhône-Alpes). Ainsi, par exemple en forêts de Rhône Alpes, 1 à 3 Millions de m³ au total pourraient être prélevés en supplément, générant au maximum 660 000 tonnes équivalent pétrole et créant, ou consolidant, 4 000 emplois dans la filière.